

La voile du lac de Grand-Lieu

Denis Le Vraux

Dans notre bulletin N°24, nous avons présenté la voile à ventières en Loire (l'article a donné lieu à une fiche pratique téléchargeable sur notre site). Les réactions ont été nombreuses, et plusieurs projets de grément à ventières ont été initiés. Aujourd'hui, il paraît pertinent de présenter un type de voile cousin, utilisé par les pêcheurs du lac de Grand-Lieu. Fonctionnant sur le même principe mais de taille plus modeste, il offre une belle alternative pour gréer de petites plates, d'autant que son manie-ment, très abouti, est des plus simples.

Une voile carrée

Les pêcheurs professionnels du lac dont le nombre est désormais limité à sept travaillent aujourd'hui à bord de bateaux en alliage d'aluminium ou en polyester. Pourtant, jusqu'aux années 2000, un type de plate particulier en chêne, à étrave avant et levée arrière, était utilisé. Au début des années 1990, deux pêcheurs retraités se déplaçaient encore occasionnellement à l'aviron ou à la voile. Nous empruntons à l'article d'André Linard la description suivante : *Confectionnée par les femmes de pêcheurs, la voile est simplifiée à l'extrême : c'est un rectangle de 6 m² environ, taillé dans de la toile à drap ou, parfois, dans de la toile à voile. Un simple ourlet sur le pourtour et des doublages dans les coins viennent la renforcer. Chaque coin est assorti d'un œil en forme de boutonnière destiné à recevoir les manœuvres. Régulièrement trempée dans du sulfate de cuivre (utilisé pour la vigne) ou dans une teinture, une voile pouvait durer quatre à cinq ans. De mise en œuvre extrêmement simple et rapide, la voile est établie sur deux gaules légères qui peuvent être gréées de différentes façons suivant les allures, avec de nombreuses possibilités de réglages. La plate ne possède pas d'autre mâture.*

Détail du grément

1- La *gauge à voiler* est maintenue fixe le long du bordé par une estrope de cordage, d'osier ou une petite chaîne. La *gauge fourchue*, mobile, vient chevaucher le pied de la *gauge à voiler*.

2- Une *écoute* fixe est maintenue au niveau du nez du bateau grâce à une cheville.

3- Les coins supérieurs de la voile sont maintenus sur les gaules par de simples ganses.

4- Les gaules sont des perches de châtaignier de 3 à 4,50 m. La *gauge fourchue*, ainsi conçue pour propulser le plate sans s'enfoncer dans la vase, peut pivoter sur la *gauge à voiler*.

5- La *cornière*, et l'*écoute* sont tenues à la main ou frappées sur de petits taquets constitués de simples chevilles enfoncées dans des trous du bordé.

6- La voile, fait environ 6m² sur le lac de Grand-Lieu où il n'y a pas de courant. Pour une utilisation en Loire, on pourrait sans doute augmenter sa surface.

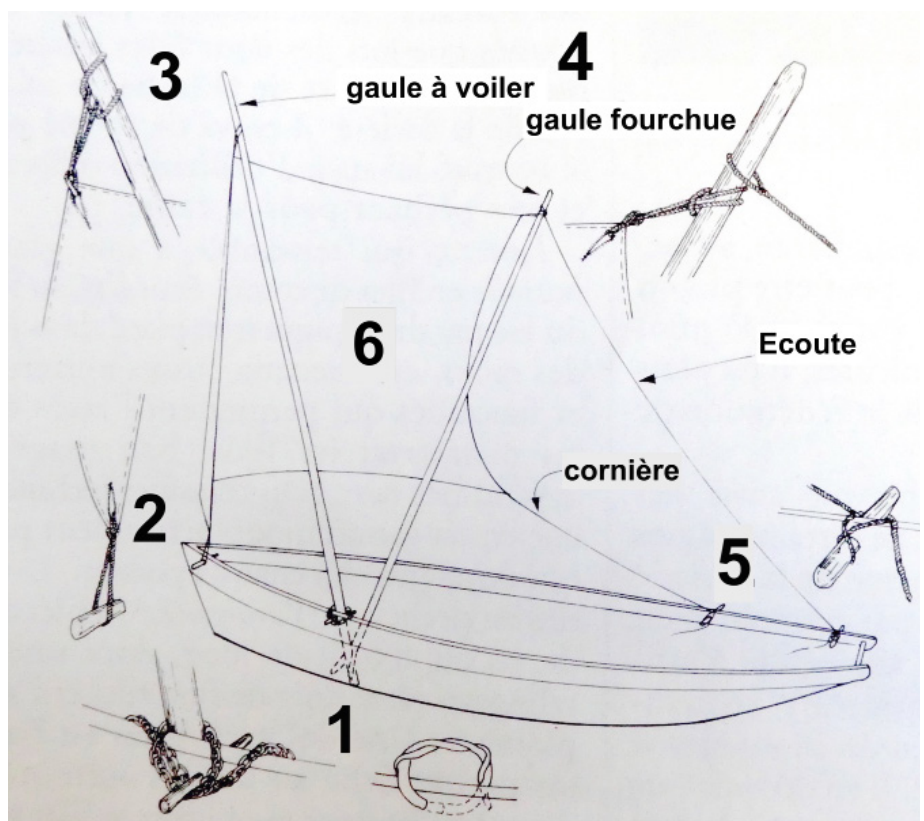


Vent arrière sur le lac de Grand-Lieu avec André Garreau dit *Layoutte*, en 1985. Cl. André Linard,

Le lac de Grand-Lieu

Situé au sud-ouest de Nantes, le lac de Grand-lieu est, en hiver, la plus grande étendue d'eau douce de France (37km² en été, mais 67 km² en hiver). Il est relié à la Loire par l'Acheneau, rivière de 24 km qui fut naviguée par les bateaux de Loire jusque vers 1900.

Les bateaux qui fréquentent l'Acheneau sont des gabares, des chalands et des bateaux de pêche. Le tonnage des plus grands de ces bateaux est de 120 tonnes. La traction de ces bateaux a lieu au moyen de poussées exercées avec de grandes perches ou bourdes sur le fond de la rivière, ou du halage à bras d'hommes ; quelquefois ces bateaux mettent à la voile. (Guide officiel de la navigation intérieure, 1891).



Détails des éléments du grément d'une plate de Grand-Lieu. D'après André Linard.

La voile du lac de Grand-Lieu

Un gréement simple

L'intérêt de ce gréement, est la surface réduite de la voile qui la rend très sécurisante. De plus, du fait de la légèreté de la voile et des gaules, on peut gréer très rapidement. À la fin, pas de voile à baisser, il suffit de ramener la *gauge fourchue* le long de la *gauge à voiler*.

Sur de petites plates, ce pourrait être le gréement idéal pour les débutants d'autant plus que l'on ne s'occupe que de deux manœuvres : la *cornière* et l'*écoute* (qui fait office de marne). La *gauge à voiler* est maintenue fixe contre le bord, la deuxième *écoute* reste à poste au nez du bateau.



Position des gaules

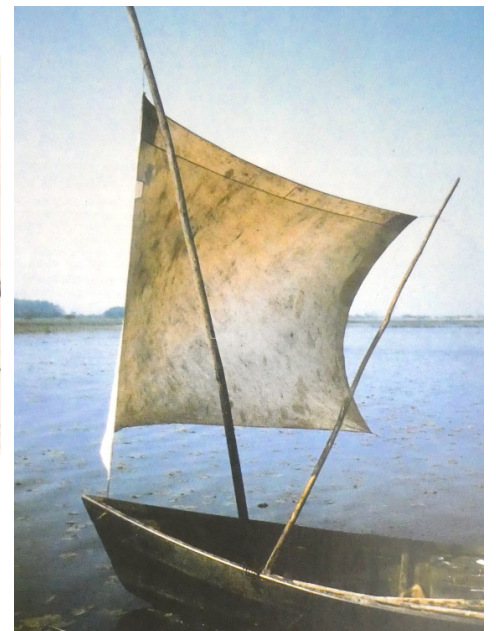
Vent arrière : deux montages sont possibles soit à la manière des ventrières (en haut) , soit avec une *gauge fourchue* mobile et une *gauge à voiler* fixe, (en bas).

Vent travers : comme le montre ce cliché, pris par le photographe Pierre Fréor vers 1960, on avance le pied de la *gauge fourchue* vers l'avant puis on ramène la *cornière* et l'*écoute* côté « sous le vent ».

D'après André Linard.



Sur ce tableau d'Edmond Bertreux, la plate au premier plan est gréée comme une voile à ventrière de la Loire. Celle de l'arrière-plan utilise une *gauge fourchue*. Col. part.



Cl. André Linard.

Les plates de Grand-Lieu

Longues d'environ 5,30 m, pour 1,13 m de large avec une hauteur de bord de 55 cm environ, elles possèdent une étrave et une levée arrière. André Linard précise : *Des plates ont été réalisées par des menuisiers de diverses communes riveraines du lac, en particulier Saint-Mars-de-Coutais, qui produisaient surtout des yoles, embarcations de dimensions modestes destinées à la chasse. Mais, dans leur grande majorité, les embarcations de pêcheurs étaient construites à Passay. Plusieurs dizaines d'unités sont ainsi sorties de l'atelier d'Émile Lebeau-pin, qui, prenant sa retraite dans les années 1970, a transmis ses gabarits à un autre menuisier de Passay, Albert Tessier, qui les a cédés à son fils Loïc. Ce dernier a produit sa dernière plate vers 1983.*



Cl. Ellébore 1991.

Bibliographie :

André Linard, *Les Pêcheurs du lac de Grand-Lieu*, revue *Le Chasse-Marée*, n° 21, janvier 1986.
Pierre Fréor, *le Lac de Grand-lieu*, Ed. du Pays de Retz, 1979.

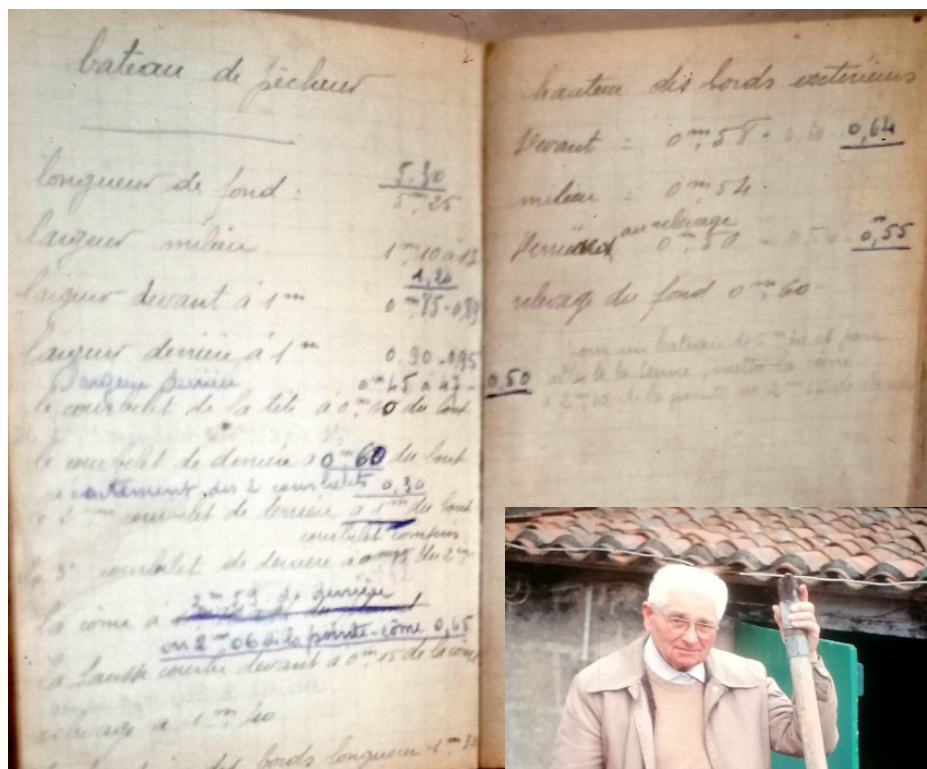


La *gauge à voiler* est souvent positionnée à gauche mais, en fonction de l'allure du vent, elle peut être gréée à droite. Pour aider le bateau à virer pour bien prendre le vent, le pêcheur s'aide d'un aviron qui lui sert aussi d'aviron de gouverne. Ici, les gaules ne font guère plus de 2,20 m. Col. Ellébore, source inconnue.

La voile du lac de Grand-Lieu

Rencontre avec Émile Lebeauin, constructeur de plates

En mars 1991, avec Jean-Marc Lebreton, de l'association Ellébore nous accompagnions le charpentier en bateau de Loire Philippe Boursier lors d'une rencontre avec l'un des derniers constructeurs de plates, Émile Lebeauin. Philippe souhaitait réaliser une plate de Grand-Lieu pour Jean Moreau de Montjean. Grâce aux indications d'Émile, qui sortit son carnet de mesures et ses gabarits, Philippe mena son projet avec succès. La plate *La Soularne*, très réussie, est toujours visible dans le port de la Possonnière (49). Elle appartient actuellement à Alex Fagat dit « Tatus ».



André Garreau en 1985. Il possédait un moteur hors-bord mais aimait silloner le lac à la voile. Cl. A. Linard.

Détail de la voile d'André Garreau. La toile de coton ne subit aucun traitement. Quand elle est établie, le coin inférieure est fixé au bord par une simple cheville enfoncée dans un trou. Cette cheville sert également de taquet. Cl. Ellébore.



Ci-dessus : un extrait du carnet d'Émile Lebeauin, qui pose avec l'aviron de gouverne typique des plates de Grand-Lieu. Cl. Ellébore, 1991.

Grâce à Émile Lebeauin, nous avons fait rencontrer le pêcheur André Garreau, surnommé *Layoute*, qui ressortit sa petite voile carrée. Cl. Ellébore,

